

## Acte de décès de BONHOMME Sosthène Oscar [54]

Du dix-huitième jour du mois d'octobre, l'an mil huit cent quatre-vingt-treize, à neuf heures du matin (heure légale), acte de décès de BONHOMME Sosthène Oscar, cultivateur, décédé à Gainneville, en son domicile, hier, à quatre heures du soir, âgé de cinquante et un ans et trois mois moins cinq jours, né à Saint Vigor d'Ymonville le vingt-deux juillet mil huit cent quarante-deux, fils de feu Jacques Joachim BONHOMME et de feu Victoire Hedwige DURANT, époux de Marie Mélina GOLAIN, avec qui il demeurait en cette commune, mariés à Saint Romain de Colbosc le vingt et un mars mil huit cent soixante-dix-sept. Sur la déclaration à nous faite par Eugène DOUCHE, jardinier, âgé de trente-sept ans et par Léon DUREL, cultivateur, âgé de trente-cinq ans, tous deux demeurant en cette commune, voisins et amis du défunt, lesquels ont déclaré avoir connaissance du décès et ont signé avec nous, après lecture faite, le présent acte fait double en leur présence et constaté suivant la loi par nous, Prosper DUMENIL, maire de la commune susdite, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, qui nous sommes assuré du décès.